

**ARRÊTÉ MODIFICATIF PORTANT NOMINATION  
DES MEMBRES DU CONSEIL PORTUAIRE  
du port de Locmalo à Port-Louis**

SEAFEL2024-16

-----

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

VU le code des transports, et notamment son article R 5314-14 définissant la composition des conseils portuaires dans les ports départementaux,

VU l'arrêté du 7 février 2022 portant nomination des membres du conseil portuaire du port départemental de Locmalo à Port-Louis,

CONSIDÉRANT qu'il convient de pourvoir au remplacement des membres du conseil portuaire pour la durée du mandat restant à courir,

SUR la proposition du directeur général des services,

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Sont désignés pour le reste du mandat à courir :

**REPRÉSENTANTS DES USAGERS DU PORT**

*Au titre du commerce, usagers désignés par le président du conseil départemental*

Titulaire : M. le directeur ou son représentant – TAO Treizhadenn An Oriant –  
1 rue Honoré d'Estienne d'Orves – 56100 LORIENT

**Article 2 :**

Le conseil portuaire désormais est composé comme suit :

### **1 - PRÉSIDENT DU CONSEIL PORTUAIRE**

Publié en ligne le 29/10/2024

Titulaire : M. LOHEZIC Stéphane, conseiller départemental,  
Hôtel du Département – 2 rue de Saint-Tropez – CS 82400 – 56009 VANNES Cedex

Suppléant : Mme JOURDA Muriel, vice-présidente du conseil départemental,  
Hôtel du Département – 2 rue de Saint-Tropez – CS 82400 – 56009 VANNES Cedex

### **2 - REPRÉSENTANTS DU CONCESSIONNAIRE**

Titulaires : M. MOELLO Laurent – 15 rue Lisette Moru – 56290 PORT-LOUIS

M. MARTIN Daniel, maire de Port-Louis – Mairie – 56290 PORT-LOUIS

Suppléants : M. PHILIPPO Dominique – Résidence Groix – 3 rue du 19 mars 1962 – 56290 PORT-LOUIS

M. HUBERT Jean-Paul – 8 rue Amiral Ronarc'h – 56290 PORT-LOUIS

### **3 - REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PORT-LOUIS**

Titulaire : Mme JAMET-BEKKAR Véronique – 5 route de Locmalo – 56290 PORT-LOUIS

Suppléant : Mme MEUNIER-LE CORRE Gwénola – 25 rue de la brèche – 56290 PORT-LOUIS

### **4 - REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS CONCERNÉS PAR LA GESTION DU PORT**

#### *- membres du personnel départemental*

Titulaire : Mme la responsable du service de l'eau, de l'aménagement foncier et des espaces littoraux

Suppléant : Un agent du service de l'eau, de l'aménagement foncier et des espaces littoraux

#### *- membres du personnel du concessionnaire*

Titulaire : M. le Directeur général des services de la Mairie de Port-Louis ou son représentant –  
Mairie – 56290 PORT-LOUIS

Suppléant : M. le Directeur des services techniques de la Mairie de Port-Louis ou son représentant –  
Mairie – 56290 PORT-LOUIS

### **5 - REPRÉSENTANTS DES USAGERS DU PORT**

M. CADO Gérard – 18 rue des Lavois – 56670 RIANTEC

M. FORTUNE Jean-Claude – 5 place Pen Er Run – 56290 PORT-LOUIS

- usagers désignés par le président du conseil départemental

Titulaires : M. PONTU Sylvain, représentant de la société DELTA VOILES –  
1 boulevard de la Compagnie des Indes – 56290 PORT-LOUIS

Un représentant de l'association des pêcheurs plaisanciers de Port-Louis –  
Promenade H. Buffet – 56290 PORT-LOUIS

Suppléants : M. le Président de l'Association des usagers du port de Locmalo ou son représentant –  
27 rue Eric Tabarly – 56670 RIANTEC

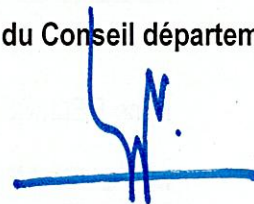
M. PENVEN Patrick – 45 route de Port-Louis – 56670 RIANTEC

**Article 3** :

La directrice générale des services du conseil départemental, le directeur des routes et de l'aménagement, sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

VANNES, le 28 octobre 2024

Le Président du Conseil départemental



David LAPPARTIENT



**a) au titre du commerce**

Publié en ligne le 29/10/2024

- usagers désignés par la chambre de commerce et d'industrie

Sans objet

- usagers désignés par le président du conseil départemental

Titulaire : M. le directeur ou son représentant – TAO Treizhadenn An Orient –  
1 rue Honoré d'Estienne d'Orves – 56100 LORIENT

Suppléant : Un représentant de la Compagnie Penn Ar Bed –  
Port de commerce – CS 92928 – 1<sup>er</sup> Eperon – 29229 BREST Cedex 2

**b) au titre de la pêche**

- usagers désignés par le comité départemental des pêches

Titulaire : M. UZEL Frédéric – 8 rue de la France Libre – 56290 PORT-LOUIS

Suppléant : M. FLAHAT Franck – 7 rue de Laubrière – 56670 RIANTEC

- usagers désignés par le président du conseil départemental

Sans objet

**c) au titre de la plaisance**

- usagers désignés par le comité local des usagers permanents des installations portuaires de  
plaisance

Titulaires : Mme PELLISSIER Nicole – 45 bis rue de Locmalo – 56290 PORT-LOUIS

M. FOUCHARD Bernard – 27 rue Eric Tabarly – 56670 RIANTEC

Mme ROBERT Josette – 12 rue de Locmalo – 56290 PORT-LOUIS

M. PORTANGUEN Philippe – 38 rue Gambetta – 56670 RIANTEC

M. LE HEN Rémy – 24 rue du Driasker – 56290 PORT-LOUIS

Suppléants : M. ROUBERTOU Roger – 12 rue de Locmalo – 56290 PORT-LOUIS

M. DEBOUTÉ Jean-Yves – 4 rue des Quatre Vents – 56670 RIANTEC

M. EZEQUEL Yannick – 11 rue Vauban – 56290 PORT-LOUIS